

La Lettre du SNUDE

Bimestrielle

LDS

MN 4fr42-394

Président d'Honneur: Ch. DELATTRE - 59 Hazebrouck
 Président : Philippe KOLF - 77 Meaux
 Vice-président : Roger BESSIS - 75 Paris, Marc CONSTANT - 59 Aubers
 Secrétaire Général : Philippe DREVON - 42 Roanne
 Trésorier: Yves ALIBERT - 37 Joué les Tour
 Secrétaire Général Adjoint: Eric LEFEBVRE - 41 Vendôme
 Trésorier Adjoint: Marc ALTHUSER - 38 Grenoble

**SYNDICAT NATIONAL DE L'UNION DES ECHOGRAPHISTES**

79, rue de Tocqueville - 75017 Paris

SOMMAIRE**ÉDITO: La Dernière****COMPTE RENDU: A.G. du SNUDE****CONGRÈS: la SFAUMB à Bichat****ENQUÊTE: Altao, premiers résultats****TARIFS : et nous ?****EDITO****LAISSER LA PLACE**

Ph. Drevon

Je ne sais plus vraiment, quand on aime on ne compte pas, mais cela doit faire 6 à 7 ans que je prends irrégulièrement ma plume pour vous rendre compte de la vie du Syndicat. Ch. Delattre, homme à tout faire du SNUDE des années 90, m'en avait laissé la charge. Cinq ou six LDS par an ce n'est pas la mer à boire, mais il faut être dans les temps, il y a contrainte et obligation. Ce n'est pas non plus qu'un pensum, le rôle de lien permet d'être à la croisée de ce qui se dit et se fait : diffuser les idées du *brain trust*, transmettre les commentaires de la base, en évitant de filtrer dans un sens comme dans l'autre. C'est aussi savoir se taire quand on est pas d'accord, ne pas profiter de sa position ; ne pas être frustré de donner priorité à l'opinion de la majorité sans dévoiler son propre choix. Ce que j'ai préféré, ce qui m'a ébloui, ce qui aurait pu me fâcher, ce que j'aurais pu faire, ce que je n'aurais pas dû faire ? Qu'importe, là n'est pas la question. Le seul problème est : que va-t-il se passer demain, que reste-t-il à accomplir ? Et c'est peut-être là la faiblesse du chroniqueur dont l'essentiel du travail est de rendre compte de ce qui s'est passé hier sans s'étendre sur l'incertitude des lendemains.

J'avais annoncé que je resterais deux ans avec le nouveau Président, le temps est venu de passer la main. Il est nécessaire pour toute association de changer de cadres, sous peine de mal vieillir. Le conseil d'administration du SNUDE est solide, la détermination du Président est un gage de réussite, je suis confiant dans le bureau qui sera élu. Et si j'ai choisi de m'occuper un peu plus de mes arbres et de mes fleurs, je reste échographiste, syndicaliste et ne manquerai pas lorsque l'envie viendra de vous envoyer un petit mot d'opinion ou d'expression libre. Merci de votre confiance et de votre indulgence. Soyez toujours des membres actifs comme vous l'avez été en particulier cette année, vos élus syndicaux ont besoin de sentir votre soutien et votre engagement pour être encore plus motivés ; écrivez, donnez votre opinion, lancez des sujets de réflexion : vos cadres prendront des idées et le rédacteur de la LDS y trouvera des sujets d'article.

A+ (-) PH D.**AG DU SNUDE COMPTE-RENDU**

(Paris, 24 mai 2002)

34 membres étaient présents ou représentés, faute de réunir le quorum, le Président Philippe KOLF clôt l'AG ordinaire pour ouvrir une AG extraordinaire conformément aux statuts.

En présentant l'ordre du jour, le Secrétaire Général Philippe DREVON annonce qu'il s'agit de sa dernière prestation comme il l'avait annoncé au CA antérieurement, pour raison strictement personnelle.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Ph. Kolf.

Je tiens pour commencer à remercier Ph. Drevon pour son travail de Secrétaire Général et de rédaction de la LDS. J'ai apprécié ses réflexions sur les questions de fond, ses remarques clairvoyantes, son rôle de modérateur quand il y avait nécessité ou d'aiguillon dans d'autres cas. Si je lui reconnais le droit au repos syndical, je ne manquerai pas de le solliciter pour avis ou pour prendre sa plume.

Je remercie Ch. Delattre qui m'a laissé un "outil" performant qui nous a permis de sortir de la tourmente du DIU et de l'affaire Perruche : il a fait entrer l'échographie comme une activité à part entière, reconnue par les pouvoirs publics et nos confrères. Il continue à nous soutenir dans un rôle parfois difficile en défendant les intérêts des échographistes à la Confédération.

Je remercie Fr. Brun qui a piloté l'étude ALTAO sur l'évolution de l'échographie. Les conclusions seront un argumentaire important dans la discussion sur la nomenclature. Ce travail était primordial, difficile : il l'a mené avec discrétion et efficacité.

Je remercie Y. Alibert qui, en plus de son travail de trésorier a reconstruit le fichier du syndicat et coopéré à toutes nos réflexions. Merci encore à Roger Bessis pour l'énergie qu'il dépense pour la défense de la profession en général et son travail dans l'affaire Perruche.

Merci à tous les autres membres du CA qui ont joué à plein leur rôle de conseiller et de soutien. Cette année a été marquée par l'affaire Perruche qui a abouti, sous notre impulsion - entre autres, à l'élaboration et au vote de la loi qu'on connaît.

D'autres chantiers ont été menés. Le changement du nom, avec l'introduction du mot "échographistes", sans changement phonétique du sigle grâce à l'idée de FI. Saltiel, a permis de mieux faire reconnaître notre identité. Le "KE" est sinistré et nous sommes, comme les autres spécialités dans une phase de contestation tarifaire...

faire dont les moyens d'action associent : l'arrêt de la télétransmission des FSE, la grève illimitée des vacances hospitalières, l'utilisation large du DE au delà des 35 heures de travail (y compris administration et FMC). Enfin la menace de sortie massive de la convention (chacun renvoyant son engagement au syndicat) si notre situation n'est pas améliorée et que le DE est contesté par les Caisses. Nous demandons une remise à niveau du KE, une prise en compte de l'étude ALTAO dans la finalisation de la CCAM et une étude de la cotation des échographies obstétricales dans le comité technique ministériel mis en place par B. Kouchner.

D'autres chantiers doivent être entrepris, tous aussi nécessaires :

- Ouverture d'un site internet SNUDE. Le CA a remercié les 2 organisations qui ont proposé de nous abriter dans leur site mais préfère un site totalement indépendant. Ph. Juhel s'est proposé pour y travailler. E. Lefebvre s'associera pour transmettre les desiderata du conseil d'administration et pour avaliser les choix techniques.

- Recrutement et prosélytisme. Il y a manifestement des barrages à la pérennisation de la profession d'échographiste. Il est indispensable d'aller solliciter les étudiants pour leur faire connaître l'intérêt de la technique et les débouchés professionnels.

- Création d'une union européenne des syndicats d'échographistes. Par sa situation géographique et pour l'intérêt qu'il porte à la question, Marc Constant semble désigné pour conduire cette tâche.

- Clôture des derniers dossiers de DIU. Il n'y a pas de raison de fermer les commissions avant que tout ne soit réglé.

- Enfin, participer aux comités ministériels sur l'imagerie en coupe, sur la médecine et la biologie de la reproduction et du développement, comité de sauvegarde de l'échographie obstétricale.

Il reste donc beaucoup de travail et nous devons nous y mettre sans tarder.

RAPPORT DU TRESORIER

Y. Alibert

Le nombre de cotisants est cette année de 218 et la prévision 2002 plutôt à l'augmentation. Aux postes habituels que sont la messagerie et le travail de bureau, se sont ajoutées cette année des dépenses exceptionnelles liées à l'affaire Perruche (conseils juridiques, indemnisation de frais) et l'enquête menée avec Altao. En raison du faible nombre de situations contentieuses nécessitant l'intervention du syndicat, le résultat reste positif de 13045,86 F (1988,83 Euro). La réserve s'élève à 643045 F (98032 Euro), en recul d'environ 50000 F (7622 Euro) par rapport à 2001.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ph. Drevon

Le Président ayant largement exposé les activités de l'année et les objectifs à atteindre, le SG ne peut que confirmer sans avoir d'éléments à ajouter. Il remercie l'ensemble des adhérents qui lui ont fait confiance et souhaite au prochain bureau toute l'ardeur nécessaire à l'accomplissement des objectifs qui restent difficiles à atteindre. Il remercie le Président de ses compliments à peine mérités tant l'énergie dépensée est faible par rapport à celle qui a été fournie par les 2 présidents qu'il a eu à seconder. Cette année a cependant été celle de la plus grande cohésion puisque l'ensemble du Conseil d'Administration a été sans cesse mobilisé et que les adhérents dans leur ensemble sont intervenus chacun localement auprès de la clientèle et des élus pour obtenir des mesures visant à effacer les effets délétères de l'arrêt Perruche.

L'année 2001 est également celle du changement des statuts modification du nom du syndicat avec introduction du mot *échographiste* sans altération de la phonétique du sigle ; modification du système d'indemnisation pour les membres du CA (ou les adhérents missionnés) accomplissant des charges particulières nécessitant des absences répétées ou prolongées.

Par ailleurs, deux administrateurs démissionnaires (Ph. Drevon et A. Rebaud) doivent être remplacés. Deux candidats se sont présentés : Fr. Colmant (St Etienne) et Ph. Boukobza (Versailles).

Le SG appelle l'assemblée à voter - sur les 3 rapports qui sont ratifiés à l'unanimité, - sur la modification des statuts, acceptée à l'unanimité, - pour les candidats au CA, qui sont élus à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration du SNUDE se réunira prochainement pour composer son nouveau bureau et donner les missions à ses membres.

** Compte tenu de la réglementation particulière qui régit les syndicats professionnels, pour éviter de continuer des recherches jusque là infructueuses sur les pérégrinations des statuts du SNUDE, les statuts du SNUDE seront déposés à la Mairie du Siège Social (Paris 77e) comme s'il s'agissait d'un nouveau syndicat, le CA actuel représentant le CA fondateur, ses membres seront renouvelés par tiers tous les 2 ans à partir de 2004.*

CONGRES SFAUMB

(Paris, 24-25 mai 2002)

L'endroit était moins luxueux qu'un Palais des Congrès mais le prestige de Bichat et de ses entretiens convient bien à cette manifestation.

Le succès de la formule se rapprochant plus de la FMC que des assemblées plénières des congrès scientifiques, par l'organisation d'ateliers en groupe limité, montre que l'apprentissage en échographie est une demande forte, que l'Université n'a peut-être pas su satisfaire.

Au moins deux décisions engagent l'avenir : les prochains congrès se tiendront à Paris ; chaque congrès proposera deux thèmes : l'un sera toujours la gynéco-obstétrique, l'autre sera choisi parmi les spécialités concernées par l'écho.

LES POINTS FORTS DE CE CONGRÈS

1° Le succès des ateliers de formation, déjà cités.

2° Le débat sur "l'après Perruche" sous l'égide du CFEF et de son Président R Bessis en particulier. Le public est resté nombreux et attentif pendant toute la journée.

3° "L'avant congrès" qui a réuni des représentants de sociétés savantes de diverses spécialités à propos du contenu de l'acte. La SFAUMB a pleinement rempli son rôle fédérateur.

4° Le rôle des constructeurs-importateurs qui haussent le ton. La multiplication des manifestations leur coûte cher. Ils souhaitent que les diverses organisations s'entendent pour élaborer peut-être une "semaine de l'imagerie" et évidemment, pour ce qui est des US, la SFAUMB renforcerait son rôle fédérateur.

5° Point plutôt faible que fort, est l'avenir du DIU. Nous avons entendu des propos, qui donneront lieu à des suites, sur le projet de limitation des inscriptions au DIU d'écho générale pour les médecins généralistes "à des cas exceptionnels". Le SNUDE a réagi publiquement mais ne s'arrêtera pas là.

6° SNUDE et SFAUMB. Les intérêts sont bien souvent communs. Il est important que les membres du SNUDE soient inscrits à la SFAUMB. L'organisation des US sera européenne et la SFAUMB ne fera entendre sa voix, et ne pourra faire valoir l'échographie "à la française" que si elle est forte de nombreux adhérents. Actuellement elle se classe derrière des pays à population beaucoup plus faible.

Mentionner sur papier libre : identité, adresse, mode d'exercice et spécialité et joindre un chèque de 75 euro (à l'ordre de : Trésorier SFAUMB) à

Dr E. Lefèbre - Cabinet Médical
45 Bd Roosevelt - 41100 VENDOME

AVIS DU TRESORIER DU SNUDE

Afin d'optimiser son travail syndical, le trésorier attend de réunir un grand nombre de cotisations avant de porter les chèques en banque. Ne soyez pas impatients si votre compte n'est pas débité assez vite.

De même, la quittance valant reçu fiscal vous sera adressée en cours d'année mais suffisamment tôt pour en faire état dans votre déclaration.

RAPPEL : la cotisation annuelle s'élève à 130 euro à adresser avec un court CV à

Dr Y. Alibert - trésorier - 104, bd de Chinon
37300 JOUÉ LES TOURS

ENQUETE SNUDE ALTAO

SUR L'ETAT DE L'ECHOGRAPHIE FRANÇAISE
EN 2000-2001

Fr. Brun

La première phase de l'enquête sur la pratique des Snudistes est terminée. Comme convenu nous vous présentons les conclusions en avant première !

D'abord merci au 90 d'entre vous qui ont passé un peu de leur temps à répondre au questionnaire, et un grand coup de chapeau à ceux qui ont passé beaucoup plus de temps pour la 2^e phase, encore en cours. Un regret que seulement une trentaine aient envoyé leur 2035.

Cette étude et ses conclusions seront diffusées auprès des instances syndicales et décisionnelles et apporteront des éléments importants dans les négociations pour le maintien et la revalorisation de notre profession.

Comparativement à l'enquête du SNUDE en 1994, l'analyse a permis de mettre en évidence plusieurs éléments.

D'un point de vue humain

0 Un vieillissement significatif de la population "échographiste", et la disparition programmée de notre profession par manque de relève.

0 Les vacances hospitalières se développent, mais le nombre moyen de vacances tend à diminuer.

0 Les conditions d'exercices ont évolué ces 3 dernières années, les cadences de travail ont augmenté et le temps de travail a subi le même sort.

0 La réalisation d'acte en urgence, qui déjà perturbe notre activité, pourrait être, de plus, assimilée à une mission de service public.

D'un point de vue échographique

0 L'activité exclusive de l'échographie se développe.

0 Le temps affecté à l'activité échographique libérale est en progression et atteint 36,5 heures par semaine. Ce temps est plus important chez les échographistes exclusifs = 39 heures par semaine en moyenne. (NDLR : la moyenne est calculée sans différenciation des "pleins temps" et "temps partiel").

0 L'écho gynéco-obstétricale reste l'activité échographique la plus répandue.

0 Cette activité prépondérante en échographie gynéco-obstétricale se fait aux dépens de l'activité en échographie générale.

D'un point de vue logistique

0 Un changement de pratique quant à l'utilisation des techniques d'upgrading qui apparaissent plus fréquentes.

0 L'utilisation d'un matériel coûteux : le prix moyen d'un échographe dépasse les 115 000 € (770 000 Francs).

D'un point de vue économique

0 La cotation moyenne par acte a nettement diminué (21,40 KE contre 25,31 en 93, soit -15,44%).

0 Le taux de charge est maintenu à 60 % (comme en 93), au prix d'une nette augmentation des cadences et du temps de travail.

3 Le bénéfice fiscal moyen (350 835 F en secteur 1) est inférieur à celui d'un médecin généraliste (408 000 F en moyenne).

0 Malgré une augmentation de notre temps de travail, l'augmentation des bénéfices ne nous permet que de maintenir notre pouvoir d'achat.

Enfin, un point essentiel est le fait que malgré l'augmentation de notre temps de travail et de la cadence de travail, nous privilégions l'optique de la qualité, notamment par l'achat, l'utilisation, la mise à jour constante d'appareils coûteux et de haut niveau de technicité ainsi que par le maintien et le perfectionnement de nos connaissances.

F. B.

En résumé

0 Augmentation du temps de travail
0 Augmentation de la cadence de travail
0 Amélioration de la qualité
J Stagnation du pouvoir d'achat

Et malgré tout, les pouvoirs publics ne s'empressent pas d'améliorer notre situation ! Il est prévu de publier ce travail dans la presse spécialisée et générale.

LETTRE D'INTENTION DE DÉCONVENTIONNEMENT

Une enquête a clairement démontré que pour les échographistes, malgré une augmentation de la demande d'actes ayant rallongé leur temps de travail pendant que leur responsabilité était accrue, ils n'ont pas bénéficié d'amélioration de leur pouvoir d'achat et n'ont obtenu pour seule récompense qu'une diminution du tarif des actes.

Les membres du SNUDE s'associent à l'action menée par l'ensemble des médecins généralistes et spécialistes, pour obtenir une actualisation de leur tarif dans le cadre d'une convention loyale qui fixe équitablement les droits et devoirs des parties signataires.

En l'absence de discussions sérieuses et de signe tangible de volonté d'aboutir à une solution juste de la part des pouvoirs publics et des 3 Caisses d'Assurance Maladie, les médecins échographistes décideront de renier la convention actuelle.

Les Caisses d'Assurances n'auront alors pour seuls interlocuteurs que leurs assurés et les pouvoirs publics.

En l'absence de revalorisation du KE, je m'engage à me déconventionner.

Nom :

Prénom

Adresse :

mention "lu et approuvé"
signature

à renvoyer sans attendre à

SNUDE, Dr Ph. DREVON
72, bd Baron du Marais,
42300 Roanne

AUGMENTATIONS DES TARIFS

APRES L'AJUSTEMENT A 20 EURO DE LA CONSULTATION DE MÉDECINE GÉNÉRALE, TOUJOURS RIEN EN VUE POUR LES SPÉCIALISTES EN PARTICULIER POUR LES ACTES TECHNIQUES QUI NOUS CONCERNENT.

LA MISE EN OEUVRE DE LA CCAM EST LENTE.

LE COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL REVIENT SANS CESSER À LA CHARGE

L'UMESPE TRAVAILLE AU REMODELAGE DE LA CONSULTATION SPÉCIALISÉE MAIS NE LAISSE PAS DE COTÉ L'ACTE TECHNIQUE.

LA REVENDICATION NE S'ETEINT PAS AVEC LA SEULE REVALORISATION DU C ET DU V.

LE KE EST TOUJOURS AU PRIX DE 1990

N'HESITONS PAS A APPLIQUER DES "DE".

N'OUBLIONS PAS LES COTATIONS POUR ACTE NOCTURNE OU DES JOURS FÉRIÉS.

HARCELONS LES CPAM SUR TOUS LES PROBLÈMES.